

J'ai choisi de vous écrire...

[www.charlesbeer.ch](http://www.charlesbeer.ch)



Genève, le 10 octobre 2009.

Chères citoyennes, Chers citoyens,  
Chères habitantes, Chers habitants

A l'heure où la politique ne peut plus se séparer de la communication, à l'heure où les médias aspirent à faire et défaire les personnalités politiques, où les images et les slogans colonisent les esprits, j'ai choisi de vous écrire. Je tourne délibérément le dos à une vision de la politique envahissante qui voudrait limiter l'expression des convictions et des actes à une seule page, à un seul titre et à une image. Cette évolution part du principe ou de la croyance que la population ne saurait s'intéresser à d'autres écrits. Je crois aux mots, au texte, au papier, à son odeur, au travail de manufacture. J'ai confiance en votre volonté de prendre le temps nécessaire à la compréhension des enjeux politiques d'aujourd'hui et de demain.

Voilà bientôt sept ans que j'ai été élu Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève, lequel m'a confié le Département de l'instruction publique. Je me représente à vous pour une nouvelle et dernière législature avec la volonté de mener à bien, ensemble, la mission politique qui m'anime

et les projets qui y sont liés. J'aimerais vous parler aujourd'hui de ce travail commun, en privilégiant l'espace partagé pour des échanges: le lieu de la délibération politique, que nous devons préserver et protéger.

C'est dans la délibération que nous trouvons le temps de choisir les voies les plus pertinentes, qui nous conduiront aux résultats attendus. C'est dans la délibération que se développent l'écoute et le dialogue, le respect des partenaires autant que celui des adversaires. La posture du judoka, qui retient son énergie, qui s'immobilise avant de s'élancer, est une figure qui traduit à mes yeux le passage de la conviction à l'action politique.

Mon action ne cherche pas à s'écarter de l'approche pragmatique. Le terrain nourrit en permanence ma pensée. Il dessine et affine mes objectifs, en rendant visible et concret ce qui ne le serait pas autrement. Depuis mon entrée en fonction, je visite ainsi chaque semaine un établissement scolaire, une institution ou un service de notre canton. Cette constance m'a permis de rencontrer les actrices et les acteurs de notre système éducatif et de notre politique culturelle. Des acteurs engagés, compétents, des femmes et des hommes de pensée et de terrain. Plusieurs constats, analyses et projets sont issus de ces rencontres. Je souhaite vous les exposer.

## **La montée des inégalités et l'insécurité sociale**

De véritables poches de pauvreté se sont créées dans notre canton, principalement dans les communes dites suburbaines. La classe moyenne s'érode et les écarts se creusent toujours plus entre privilégiés et défavorisés. Ces derniers glissent, sans secours, toujours plus souvent et durablement dans la précarité.

Ainsi, Genève affiche un fort taux de chômage et un nombre croissant de personnes contraintes de recourir à l'assistance publique.

Pouvons-nous continuer à penser le monde de manière instantanée, nous focalisant uniquement sur une courbe aléatoire, des indices qui montent ou descendent de manière chaotique, une main invisible, une mécanique implacable, tournée vers une croissance effrénée sans finalité? Pouvons-nous nous contenter de stimulations à court terme, de simulations et de confusions entre réalité et virtualité? Pouvons-nous prétendre que c'est «l'argent qui travaille», au mépris des travailleuses et des travailleurs? Pouvons-nous justifier la montée de la précarité à coup de «chacun est responsable de son destin»? Pouvons-nous poursuivre l'invasion du champ intellectuel par le seul diktat de la rentabilité et de la spéculation, véritable cancer de l'activité économique? Pouvons-nous enfin accepter l'accroissement des inégalités et de l'insécurité sous toutes ses formes?

Non, cela est inacceptable.

Nous devons rétablir la primauté de l'humain sur la tyrannie et les gesticulations des marchés, réguler les réseaux financiers et les rapports sociaux. Syndicaliste durant quinze ans, j'ai eu l'occasion de m'engager, bien avant d'être Conseiller d'Etat, en faveur de la recherche constante et impérieuse de cet équilibre.

Une perspective: le développement durable dans ses trois dimensions – l'écologie, l'économie et la protection sociale. Père de deux enfants, je suis d'autant plus sensible aux liens à développer avec les générations futures. Toute action doit être pensée dans le long terme, en solidarité avec

celles et ceux dont la voix n'est pas entendue, celle des minorités, des exclues et des exclus, dans le respect de l'environnement et des ressources naturelles. Il est temps de replacer l'intérêt collectif à sa juste place, et de contribuer à la responsabilisation des individus.

Chères citoyennes, Chers citoyens, Genève ne peut s'endormir sur ses acquis: la présence des organisations internationales, la gestion de fortune sur la place financière, l'horlogerie de luxe. Nous devons également miser à long terme sur le tissu de notre économie locale, industrielle et de service.

Investir dans la formation, c'est créer des richesses aujourd'hui et demain qui profiteront à toutes et à tous. Je défends donc la construction durable d'une société de la connaissance par le travail et l'innovation, par la création et l'investissement à long terme. Le système éducatif détient une partie de la clé du changement. Il forme des individus qualifiés, aptes à s'insérer sur le marché du travail, capables de repenser la dimension collective de nos sociétés en préservant la solidarité entre les générations autour des notions de liberté et de responsabilité.

## **L'égalité des chances : une place et un avenir pour chacune et chacun**

Les inégalités, particulièrement visibles dans l'école, doivent être combattues. Je me suis engagé pour amener l'école genevoise vers plus de justice, afin que chacune et chacun puisse avoir les meilleures chances de réussite.

Mais qu'entend-on par «égalité des chances»?

Les mesures pour l'égalité des chances, que je mets en place, ont été conçues dans une démarche d'éducation dite «inclusive» au sens de la définition de l'UNESCO, c'est-à-dire qui part du principe que chaque enfant est inclus comme élève dans l'école ordinaire, même si des mesures de soutien spécifiques sont proposées. J'ai eu l'occasion, à travers mon engagement au sein des Conférences internationales de l'éducation et de son Bureau, de défendre cette conception.

L'institution scolaire publique inclusive doit se donner les moyens d'offrir à chaque enfant la qualité d'encadrement et les moyens pédagogiques permettant son développement, quels que soient ses besoins, son handicap, son origine et ses conditions de vie économiques et sociales. Dans cet esprit, chaque jeune doit être suivi individuellement pour lui éviter la rupture scolaire et lui offrir des solutions lors de situations critiques. Assistant social de formation et engagé en politique dès mon plus jeune âge, je ne peux supporter l'idée que la société, par son organisation, abandonne littéralement des élèves et des enfants en difficulté ainsi que leurs familles.

Sous l'impulsion de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP), en octobre 2006, la Suisse s'est engagée à la réalisation d'un objectif ambitieux: permettre à 95% d'une classe d'âge d'atteindre une certification du secondaire II d'ici 2015. Notre canton enregistre un très grand succès: ce taux a fortement augmenté entre 2000 et 2007, passant de 87% à 92%. Genève est ainsi le canton suisse le plus proche de l'objectif fixé.

Le défi reste toutefois considérable. Il devra être relevé avec détermination, à travers un engagement cohérent de toutes les actrices et de tous les acteurs concernés. Cet objectif de 95% ne signifie nullement l'abandon des personnes faisant partie des cinq derniers pour cents. Nous devons poursuivre nos efforts et développer des stratégies personna-

lisées pour obtenir, là aussi, des résultats et une formation adaptée pour une insertion ou une intégration sur le marché du travail.

Il s'agit ainsi de garantir à tous les jeunes l'obtention d'une qualification, synonyme d'insertion professionnelle et d'accès à toutes les facettes de la dignité et de la citoyenneté. De les ouvrir à la culture, de les amener à voir plus grand et plus loin. Pour cela, il convient impérativement de rompre avec la reproduction de certains schémas sociaux, ceux qui enferment les plus modestes, de génération en génération, dans les mêmes rôles d'exécution.

Il faut rétablir l'espoir, celui qui faisait écrire à Jean Jaurès dans la *Dépêche de Toulouse* du 23 avril 1892 : «Patience, il y a au moins, dans notre société engourdie ou inique, une force qui travaille pour nous, c'est l'enseignement donné au peuple ; les esprits seront excités ; les consciences seront redressées ; nos enfants vaudront mieux que nous, il n'y aura en eux ni indifférence ni servilisme ; et ils travailleront tous, avec ensemble, à l'émancipation sociale qui se refuse aujourd'hui aux efforts isolés des meilleurs d'entre nous.»<sup>1</sup> .

Chères citoyennes, Chers citoyens, l'émancipation sociale des individus ne saurait cependant entraîner la baisse des exigences pour permettre à tout le monde de réussir. Ces tentations, nous le savons, sont ravageuses. Surtout dans un monde qui ne cesse, dans un contexte de mondialisation, à coup de progrès technologiques, de classements et de compétition, de demander davantage à chacune et chacun. Au contraire, aujourd'hui, l'exigence accompagne de façon indis-

<sup>1</sup> JAURES, Jean, *Jaurès, l'intégrale des articles de 1887 à 1914 publiés dans la Dépêche*, sous la dir. de Rémy Pech, Toulouse, Editions Privat, 2009.

sociable l'égalité des chances. C'est pourquoi la lutte contre les inégalités s'insère dans une politique globale de l'instruction publique, dans une politique générale de gouvernement.

## **Donner les moyens de corriger les inégalités**

Ce qui m'importe, c'est le chemin qui mène à l'égalité des chances. Elle ne peut être considérée comme un but en soi, comme un idéal inaccessible. Elle ne se donne pas à nous, elle se prend chaque jour. Un Centre d'analyse territoriale des inégalités a été mis en place tout récemment, dont l'objectif sera de cerner les inégalités liées aux nouveaux phénomènes urbains. Il s'agit notamment de trouver des solutions concrètes, de mettre en place une véritable politique de la ville pour affiner les stratégies permettant de combattre ces inégalités.

Certains établissements, ancrés dans les quartiers populaires, accueillent des élèves dont les parents sont majoritairement issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées. Pour ces établissements du primaire, j'ai lancé, à la rentrée 2006, le Réseau d'enseignement prioritaire (REP). Son but : s'attaquer aux sources de l'échec scolaire et soutenir ces établissements et ces quartiers.

Trois axes : moins d'élèves par classe, davantage de soutien pédagogique, une éducatrice ou un éducateur, une action concertée de l'Etat et des communes, dans tous les domaines. En contrepartie : les enseignantes et les enseignants s'engagent à rester durant une période de trois ans dans l'établissement. L'entrée dans le REP s'établit ainsi sur une base volontaire. Aujourd'hui, tous les établissements concernés ont fait le choix d'adhérer au REP et les enseignantes et les enseignants sont toujours plus nombreux à

s'inscrire pour y enseigner. Le REP vise à donner plus d'école à ceux qui en ont moins, en ciblant les aides de manière territoriale, dans l'école comme dans le quartier. Ce Réseau sera étendu au Cycle d'orientation. Enfant de la Jonction, ancien élève de l'Ecole de Cité-Jonction, du Mail, du Cycle d'orientation de l'Aubépine et ancien habitant des Avanchets, je suis attaché à la qualité de vie dans les quartiers populaires des différentes communes de notre canton.

Ce projet, le REP, demande aussi à celles et ceux qui sont en charge de l'animation socioculturelle de participer à la refonte du système. J'ai dès lors appelé l'ensemble des professionnels à s'engager en faveur de la jeunesse sur les plans social et sanitaire, sur celui de l'enseignement aux migrants, aux plus démunis, sur les aspects financiers par des bourses et autres allocations d'études, à participer, à travers les services publics ou les formations qui les emploient, à une refonte des dispositifs d'intervention en fonction de l'évolution des inégalités dans notre canton.

Aujourd'hui, nous progressons vers cet objectif pour coordonner l'ensemble de ces dispositifs et garantir une plus grande cohérence avec la tâche d'instruction publique, qui incombe directement aux établissements scolaires.

Pour ce faire, je m'emploie à mettre en réseau la fondation pour l'animation socioculturelle (FASe), les travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, le parascolaire (GIAP), le périscolaire, les foyers d'éducation spécialisée, les services de protection de l'enfance rattachés à l'Office de la jeunesse, les travailleuses et travailleurs sociaux, les psychologues, les infirmières et infirmiers scolaires, les femmes médecins et les médecins des établissements scolaires, les responsables des suivis individualisés, les enseignantes et les enseignants des classes d'accueil pour les élèves migrants, les enseignantes et les enseignants aux côtés des enfants à besoins éducatifs

particuliers ou handicapés. Tel est le projet majeur mis en route, qui connaîtra son aboutissement au cours de la prochaine législature.

J'aimerais insister sur le concept de gestion de suivi individualisé que j'ai mis en place, à la rentrée 2008, sur mandat de la Confédération. Il s'agit de créer les structures et les procédures permettant d'améliorer le passage entre le Cycle d'orientation et le postobligatoire et de retrouver les élèves qui restent sans solution après l'école obligatoire. L'objectif consiste à construire avec eux un projet de formation, pour enfin, diminuer le nombre d'élèves qui quittent sans solution leur cursus de formation, tant scolaire que professionnel. Ces processus nécessitent une amélioration de la communication entre les écoles, dans le but d'affiner la prise en charge des élèves les plus fragiles, sans perte de temps ni de qualité d'informations.

Les directions générales du Cycle d'orientation, de l'enseignement postobligatoire, de l'Office de la jeunesse (OJ) et de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) sont engagés ensemble dans ce processus et œuvrent à la mise en place d'une plateforme commune de gestion du projet.

La qualité de vie passe par l'équilibre social, la réaffirmation de la laïcité comme facteur de cohésion de notre société multiculturelle, mais aussi par la lutte contre les violences et les incivilités.

Le plan élaboré en février 2005 est composé de deux piliers majeurs: la prévention et la sanction. Il s'est enrichi d'un soutien engagé auprès des élèves, des enseignantes et des enseignants par un protocole de collaboration avec la police, une politique d'information systématique et une revue régulière des faits de violence dans notre canton.

Ne l'oublions pas, Chères citoyennes, Chers citoyens, l'insécurité frappe d'abord des élèves faibles et exposés, les élèves affichant notamment une différence par leur origine, ou liée, par exemple, à leur homosexualité.

Dans un contexte de montée des inégalités, l'accroissement des exigences scolaires nécessite de repenser les interventions de l'Etat. C'est ce que je fais : coordonner les interventions publiques en faveur des élèves, des familles, particulièrement dans les classes défavorisées et moyennes.

L'avancée de l'égalité est aussi confrontée au rapport que l'école entretient avec la famille. Il faut rappeler que l'accord école-famille s'est fragilisé au cours de ces trente dernières années.

La famille du 21<sup>ème</sup> siècle – sorte de famille «privatisée», pour reprendre les termes de Marcel Gauchet<sup>2</sup> – peine à jouer son rôle de socialisation. C'est pour renforcer les liens entre école, communes et parents que j'ai créé les directions au niveau de l'enseignement primaire et les conseils d'établissement. Les directions renforcent la responsabilisation des écoles primaires sur la base de liens resserrés avec les parents et les partenaires de la commune. Les conseils d'établissement favorisent une gestion de proximité plus rationnelle et plus rassurante. La participation des parents à la vie de l'établissement s'inscrit également dans la lutte pour l'égalité des chances. On sait en effet que la qualité des liens qu'entretiennent les parents avec l'école constitue un facteur de réussite dans la scolarité des enfants.

«Parce que nous pensons que cette accélération dans le rythme de la réforme, qui est la moindre des exigences immédiates que le prolétariat puisse formuler, dépend, en

<sup>2</sup> GAUCHET, Marcel, «Quand l'école ne va plus de soi...», *Parenthèses*, France Inter, 28 février 2009.

effet, d'une réflexion de notre technique gouvernementale, d'une rénovation profonde de tous les procédés d'organisation et dans toute la structure administrative de ce pays.»<sup>3</sup>

Ainsi s'exprimait Léon Blum à l'occasion de son discours au Congrès national extraordinaire, le 21 avril 1919. Ces mots doivent nous rappeler que toute organisation étatique n'est pas à protéger comme une finalité en soi, et qu'il faut savoir distinguer buts et moyens. C'est bien dans le sens d'un renforcement de la présence sur le terrain des prestations que la réorganisation en profondeur de l'Etat trouvera sa légitimité.

Ces réalisations et projets doivent impérativement s'accompagner d'une lutte contre les discriminations de genre, afin que de manière indifférenciée, femmes et hommes puissent avoir les mêmes chances de réussite.

J'ai exigé l'introduction de la notion de genre dans la formation initiale des enseignantes et des enseignants. Il s'agit d'identifier, dans les contenus enseignés et dans les pratiques pédagogiques, les stéréotypes liés aux rôles traditionnels – pour ne pas les reproduire. J'insiste bien sur «les hommes et les femmes», car les hommes sont eux aussi enfermés dans des stéréotypes. L'égalité, c'est aussi ouvrir l'accès aux carrières féminines. Durant cette législature, j'ai eu la satisfaction de nommer de nombreuses femmes à des postes à responsabilité au sein du département.

<sup>3</sup> BLUM, Léon, *Discours politiques*, présenté par Alain Bergounioux, Paris, Imprimerie nationale, coll. «Acteurs de l'Histoire», 1997.

## **L'exigence pour toutes et pour tous, à tous les niveaux**

La formation et l'organisation du système scolaire genevois sont en pleine mutation. Autonomie, proximité et partenariat sont les trois composantes du système d'intervention social en faveur de l'égalité des chances et du redéploiement du service public, de l'école primaire à l'enseignement supérieur. L'exigence et l'ambition – en termes d'acquisition des connaissances et de développement de compétences – représentent le centre névralgique des projets en cours. Chères citoyennes, Chers citoyens, je l'ai rappelé : la hausse des exigences traverse l'ensemble de nos pays sur fond de mondialisation et de compétition accrue. Faire face à cette évolution est fondamental pour notre avenir.

Suivant la même tendance, l'enseignement obligatoire s'inscrit dans l'harmonisation scolaire au plan suisse. En clair, après le retour des notes à l'école primaire, que vous avez décidé : place au système de qualité (standards), à l'école obligatoire à quatre ans, à l'introduction d'une deuxième langue étrangère à l'école primaire, au nouveau plan d'études romand sur onze ans de scolarité obligatoire. Autrement dit, place à la hausse des exigences pour tous les élèves de Suisse, de Suisse romande et de Genève en particulier !

Notre canton part avec un handicap dans cette harmonisation « par le haut ». En effet, l'horaire scolaire est pratiquement le plus bas de Suisse romande et – situation unique – il se déroule sur quatre jours ! Nous devons impérativement rétablir un horaire adapté pour assurer la qualité, tout particulièrement pour les élèves de condition modeste, qui dépendent exclusivement de l'école pour leurs apprentissages. C'est bien en augmentant l'engagement de l'Etat que l'on réduit les inégalités, y compris en matière d'éducation. Dans cette

perspective, une commission chargée de repenser l'horaire est au travail. Elle associe l'ensemble des partenaires, les enseignantes et les enseignants, les parents, les communes, les milieux du sport et de la culture, les écoles de musique et les communautés étrangères.

Dans un même élan, le Cycle d'orientation – en réaction à deux initiatives – va réaliser l'adaptation de ses structures. Les sections font leur retour, avec des passerelles et un processus d'orientation permanent, de manière à mieux préparer l'ensemble des élèves à leur entrée dans les filières de l'enseignement postobligatoire. Comme nous l'avons vu, ces orientations doivent s'accompagner d'un suivi individualisé.

Pour une certaine tranche de la population scolarisée en neuvième année, l'entrée dans les écoles de culture générale, les écoles de commerce, ou les professions est parfois trop difficile. Un projet très imprécis, des difficultés scolaires encore trop présentes, l'angoisse naissante face aux dimensions inconnues des métiers sont autant d'obstacles qu'il est difficile de surmonter à quinze ans. C'est pourquoi j'ai développé des mesures de suivi qui permettent aux élèves en difficulté de bénéficier d'une année de transition soit professionnelle, dans les centres de formation professionnelle ou au Service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI), soit scolaire, dans les écoles de culture générale et les écoles de commerce.

L'apprentissage est au centre de mes priorités. Avec le concours du Parlement et des partenaires sociaux, nous venons de le réorganiser par familles de métiers, en créant sept centres de formation professionnelle. Il s'agit ainsi de développer des compétences transversales tout en faisant face à la hausse des exigences inhérentes aux nouvelles lois et nouveaux règlements d'apprentissage.

En bref, le système genevois s'adapte aux normes qui découlent de l'adaptation de l'ensemble des secteurs aux nouvelles technologies et à l'exigence de compétitivité.

Cette réorganisation, en phase avec l'instauration des maturités professionnelles et des Hautes écoles spécialisées (HES), participe d'une ambition nouvelle à partir des traditions de partenariat entre entreprises et pouvoirs publics. En parallèle, les Ecoles de culture générale connaissent également un succès retentissant. La création de la maturité spécialisée – pour laquelle je me suis beaucoup battu sur le plan national – offre aujourd'hui des débouchés sur les études supérieures. Grâce à la révision de son ordonnance au niveau fédéral, le Collège de Genève fait aussi face aux changements qualitatifs: place des disciplines scientifiques, notation du travail de maturité, critères d'obtention de la maturité.

La mutation profonde du système de formation genevois concerne tous les élèves, y compris les plus doués, les jeunes talents, que nous devons soutenir. De la Déclaration de Bologne à la refonte du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous vivons une période de changements liés notamment à une compétition accrue tant aux niveaux suisse, européen qu'international. C'est dans ce contexte que je me suis personnellement engagé en faveur de nos Hautes écoles. De l'Université aux Hautes écoles spécialisées, en passant par l'Institut universitaire de hautes études internationales et du développement (IUHEID), j'ai soutenu ou initié l'autonomie, le contrôle par convention d'objectifs, les projets de regroupements, visant une meilleure lisibilité de notre formation.

Grâce à votre choix en votation populaire, l'Université de Genève dispose aujourd'hui d'une nouvelle loi consensuelle, qui lui a permis de dépasser avec succès la grave crise de gouvernance qu'elle a connue. La Haute école spécialisée de

suisse-occidentale attend des propositions de révision de sa loi dans le même sens. Quatre Hautes écoles ont vu le jour grâce à des regroupements: la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA), la Haute école d'art et de design (HEAD), la Haute école de musique (HEM) et l'Institut universitaire de hautes études internationales et du développement. L'enseignement supérieur dans notre canton poursuit son ouverture sur la région et en particulier sur l'axe lémanique. Un projet dit « Pointe de la Jonction » – destiné à y recevoir un centre mondial de recherche sur le cerveau et un concept ART (formation et musée) – représente la priorité dans laquelle j'ai décidé de m'engager avec le Conseil d'Etat, les Universités de Genève et de Lausanne ainsi qu'avec l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

Comme vous l'avez compris, Chères citoyennes, Chers citoyens, mon engagement – pour redéfinir le contrat social – passe par la formation. La renégociation de ce contrat ne peut s'extraire de l'espace temps consacré à la formation. Finie l'époque où l'on profite des premières années d'existence avant d'entrer à l'école pour ensuite accéder au marché du travail dans la perspective d'une retraite heureuse ! L'heure de la mobilité et de la flexibilité est bien là et avec elle, celle de la formation continue, indispensable pour s'adapter aux changements tant professionnels que personnels. De la petite enfance – une de mes priorités politiques – aux enseignements obligatoire et postobligatoire, jusqu'à l'enseignement supérieur et à la formation continue, des personnes non qualifiées jusqu'aux spécialistes, le marché du travail exige l'employabilité, soit l'actualisation du savoir et des compétences.

Ce facteur d'employabilité fondamental exige par ailleurs un sens critique, une capacité d'analyse et de communication

renforcée, basée sur des enseignements aussi complémentaires qu'essentiels: les langues, la transmission du fait religieux, l'étude des grands textes ayant marqué notre civilisation, dans un respect de la laïcité et du développement durable.

L'objectif de toute politique sociale devrait impérativement viser à réinsérer les personnes sur le marché du travail pour assurer leur autonomie et leur dignité. A cet égard, nous devons rapprocher les dispositifs tels que prévus par la formation professionnelle ainsi que par la loi sur l'assurance chômage. Il m'appartient de permettre à l'ensemble de la population, particulièrement les salariées et les salariés de ce canton, de s'y retrouver. Le développement de l'enseignement à distance renforcera la formation continue et l'intégrera dans la redéfinition du contrat social.

## **Une vraie ambition pour la culture**

Culture et instruction publique sont étroitement liées. La culture est une alliée pédagogique précieuse pour élever le niveau de connaissances et de réflexion de la communauté scolaire. La culture aiguisé le sens critique, étoffe l'imaginaire et les perceptions des jeunes. Elle contribue à élargir leur savoir et facilite leur accès au patrimoine, aux grands textes classiques et contemporains. L'accès à la culture pour tous les élèves est également un enjeu considérable. Elle doit offrir à chaque jeune la possibilité de développer son goût pour les découvertes culturelles.

L'enseignement musical de base (les écoles de musique) se prépare à une réforme qui permettra d'accueillir davantage d'élèves. La qualité des écoles d'art à Genève est reconnue et je m'emploie à renforcer leurs capacités dans une situation de haute concurrence (création des Hautes

écoles de musique, d'art et de design). L'Etat soutient aussi les créateurs et les créatrices dans tous les domaines artistiques.

Nous travaillons par ailleurs également à la prolongation de cette ambition pour les jeunes sportives et sportifs, par la mise sur pied d'une nouvelle structure «sport-études» dans l'enseignement secondaire.

Petit-fils d'artistes (peintre, céramiste, pianiste), je me suis battu pour maintenir la culture au sein de l'Etat à l'heure des coupes budgétaires, puis des transferts de charges et des grandes manœuvres. Les mobilisations des milieux culturels qui s'en sont suivies ont permis d'éviter cette amputation. Aujourd'hui, à mon initiative, une commission d'experts est au travail, avec le soutien de presque toutes et tous, afin de doter le canton d'une nouvelle ambition pour la culture.

## **Restons responsables et solidaires**

Depuis quinze ans, nous vivons une époque chaotique, où l'art de dire tout et son contraire étouffe le débat politique ; époque marquée par les progrès technologiques et une vague politique néo-libérale au service d'une mondialisation débridée et sans précédent. Les conséquences en sont connues : effritement des institutions publiques et privées (remise en cause de l'Etat-nation), augmentation des inégalités, chômage de masse et précarisation des conditions d'emploi, remise en cause de la protection sociale, disparition des villes au profit de la «métropolisation», insécurité générale face aux catastrophes naturelles, risques d'épidémies et, enfin, paroxysme de l'individualisme.

<sup>4</sup> GAUCHET, Marcel, «La laïcité a gagné, mais elle a changé de sens», *L'Histoire* «Dieu et la politique. Le défi laïque», n° 289, juillet-août 2004.

L'Etat devient l'objet de toutes les attentes, alors même qu'il se trouve fragilisé sur le plan de ses revenus. «Peut-on imaginer comme indéfiniment stable le fonctionnement d'une société faite d'individus irresponsabilisés et d'un appareil public faible, mais chargé de la cohérence du tout?»<sup>4</sup>, se demande Marcel Gauchet, directeur de la revue *Le Débat*.

La perception des enjeux globaux disparaît au profit d'une unique gestion efficace et objective de l'Etat, chargé de répondre aux besoins urgents d'une population en quête de sens. La société se dépolitise et se complexifie; le rapport gauche/droite semble se diluer dans des conflits tradition/modernité ou matérialisme/post-matérialisme.

L'Etat se crispe dans un arbitrage des oppositions entre rente sociale et rente financière, la société se partage entre les tenants d'une consommation effrénée et ceux qui privilégient la dimension éthique de la consommation. Tout se passe comme si ces deux débats, aussi importants soient-ils, pouvaient se priver du préalable, à savoir la production de richesses et la politique d'investissement.

De cette situation chaotique est née, sur le plan politique, une montée des milieux d'extrême droite populiste. En raison de mes origines culturelles multiples, mais aussi de ma détermination politique dès mon plus jeune âge, j'ai toujours combattu toutes les formes d'intolérance et de discours haineux – tels ceux que nous retrouvons aujourd'hui placardés à Genève contre les frontaliers.

Dans ce contexte, qui touche toutes nos sociétés y compris Genève, le socialisme démocratique – basé sur une vision d'ensemble intégrant la production de richesses comme la redistribution, l'égalité des chances et la consommation éthique – peine à imposer son programme. Au pouvoir, nos partis ont été confrontés au choix cornélien : soit

limiter les dégâts, quitte à passer du compromis à la compromission, soit s'enfermer dans une posture de témoignage confinant à l'impuissance.

Ne nous laissons pas enfermer dans la résignation ! La société, et les plus démunis en particulier, attendent de nous, plus que jamais, la concrétisation de leurs espoirs et des résultats dans nos démarches. Je défends la pérennité d'un Etat, agent économique, redistributeur des richesses, garantissant l'égalité des chances et protégeant les plus démunis. Je défends le rétablissement de nos finances publiques, qui s'inscrit dans une politique de rigueur, pour atteindre l'équilibre budgétaire.

J'opte pour une politique de redistribution, d'investissement et de renforcement durable de nos moyens, bâtie dans la négociation avec la fonction publique. Je choisis la voie de l'avenir, celle du travail, du développement durable, celle d'une nouvelle urbanité, d'une société multiculturelle.

Chères citoyennes, Chers citoyens, nous devons créer des liens de solidarité. La spéculation et les profits à court terme, pas plus que le recours perpétuel à l'endettement, ne nous aideront dans cette direction. «La vraie responsabilité politique oblige à prendre en compte les problèmes de société tels qu'ils se posent et se transforment. Elle oblige aussi à rappeler à tous que rien n'est jamais donné, qu'une vie se construit à chaque instant, que l'effort est la loi»<sup>5</sup>, écrivait François Mitterrand pour conclure sa *Lettre à tous les Français*.

La société de la connaissance, à laquelle j'aspire, est une de mes convictions majeures. Par le travail, la formation, la

<sup>5</sup> MITTERRAND, François, *Lettre à tous les Français*, campagne présidentielle 1988.

création et la culture, elle s'ancre dans la réalité. Il ne s'agit pas seulement d'une préoccupation sociale, mais également d'une préoccupation économique inscrivant l'élévation du niveau de formation de la population comme facteur de développement d'une collectivité.

Grâce au cadre que j'ai fixé avec les 13 priorités<sup>6</sup>, je travaille avec méthode à la transformation de notre système éducatif. Je me bats pour qu'exigence rime avec égalité des chances. Je m'engage pour que la population participe au redéploiement du service public.

Chères citoyennes, Chers citoyens, je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée. Je vous remercie également d'avoir pris le temps de me lire. Cette lettre, que je vous adresse, est essentielle au moment où je sollicite un renouvellement de votre confiance pour accomplir un dernier mandat. Essentielle, car c'est ensemble que nous pourrons faire aboutir tous les projets en cours, lancés avec l'appui de mes collègues du Conseil d'Etat et du Grand Conseil.

Je ne doute pas que l'élection de Mme Véronique Pürro ainsi que celles de Mme Michèle Künzler et M. David Hiler représenteront un atout déterminant pour la réalisation de ces objectifs.

A l'instant où je conclus cette lettre, je pense à Emilio Luisoni, grande référence et acteur du développement et de la pensée socialiste à Genève, ancien député. Il savait mieux que personne conjuguer l'utopie et les convictions à la réalité. Ses convictions inébranlables avaient le mérite d'être conta-

<sup>6</sup> [http://www.ge.ch/dip/13\\_priorites.asp](http://www.ge.ch/dip/13_priorites.asp)

gieuses. La transmission des valeurs passait chez lui par l'expérience, l'intuition et la force du verbe. Cette figure de père, cette personnalité d'envergure, épris de justice et de progrès social, m'a marqué comme tant de citoyennes engagées et de citoyens engagés. Je retiens son véritable plaidoyer pour la «frugalité», forme d'ascèse tournant résolument le dos à la société de consommation frénétique et compulsive. Elle doit nous amener – au-delà des plans de relance suivant la crise économique et financière que nous traversons – à garder nos consciences en éveil.

Veillez croire, Chères citoyennes, Chers citoyens, à l'expression de mes sentiments dévoués.

*Charles Beer*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop followed by several horizontal strokes.

[www.charlesbeer.ch](http://www.charlesbeer.ch)

Imprimé à Genève en octobre 2009